

Info Marne

« Il n'est pire esclave que celui qui consent à sa propre servitude »

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito : Cahier de vacances : à vos agendas, la mobilisation continue	1
Saint-Martin-sur-le-Pré : Les salariés de la Scapest en grève	2
Épernay - Smurfit Westrock BiB : La direction doit revoir sa copie	2
Sézanne - Kenvue : la pédagogie par la sanction	2
Châlons-en-Champagne : Dominique VATEL réagit	3
Le Préfet de la Marne rappelé à ses devoirs	3
Reims - 19 mars 2026 : Assemblée Générale d'INDECOSA CGT 51	3
Épernay - 25,26 et 27 mars : Troisième Conférence régionale	3
Loi Duplomb, Non c'est non !	4

Édito : Cahier de vacances : À vos agendas, la mobilisation continue !

Les périodes de vacances ne sont jamais une parenthèse pour les droits des travailleurs. Pendant que le patronat et le gouvernement poursuivent leurs offensives, ce « cahier de vacances » devient notre feuille de route pour les semaines et les mois à venir.

Première priorité : les salaires et les pensions. Dans la dernière ligne droite des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), nous devons multiplier les mobilisations pour gagner des augmentations et imposer la revalorisation du point d'indice. Les retraités ne peuvent être une nouvelle fois sacrifiés : nous exigeons la réouverture des négociations AGIRC-ARRCO.

Du 23 février au 8 mars, quinze jours d'actions seront consacrés à l'égalité entre les femmes et les hommes. La journée internationale du 8 mars devra être un temps fort de mobilisation pour l'égalité salariale et la reconnaissance des métiers féminisés.

Face aux attaques contre l'assurance chômage, les minima sociaux et les droits des jeunes, la vigilance et l'action collective restent indispensables pour empêcher toute régression.

Les élections municipales des 15 et 22 mars seront également un moment important pour porter les exigences sociales et défendre des politiques publiques au service de la population.

La défense de notre industrie sera au cœur des mobilisations, notamment le **25 février**, le **26 mars** lors des rencontres du Made in France, et le **10 juin**, pour exiger des choix industriels favorables à l'emploi. Les services publics, durement frappés par les politiques d'austérité, continueront d'être au centre des luttes, dans la santé, l'éducation et les collectivités territoriales.

Le 28 mars, les mobilisations pour la paix et la solidarité internationale rappelleront l'engagement du mouvement syndical pour le respect des peuples et du droit international.

Le 10 avril, nous serons mobilisés pour défendre le 1^{er} mai, symbole historique des luttes sociales, face aux tentatives de sa remise en cause.

Le 28 avril, journée internationale de lutte contre les accidents du travail, devra permettre d'exiger des mesures concrètes de prévention et la protection effective des travailleurs.

Enfin, le **54^e congrès confédéral du 1^{er} au 5 juin**, constituera une échéance majeure pour renforcer notre organisation et préparer les combats à venir.

Ce cahier de vacances n'est pas un simple rappel. C'est un calendrier de mobilisations. Chaque date est une étape pour construire le rapport de force, parce que c'est toujours l'engagement des travailleurs, organisés et mobilisés, qui permet de gagner de nouveaux droits.

Philippe BENMANOU, Secrétaire de l'Union Départementale CGT de la Marne



20 février 2026
#137

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne
15, boulevard de la Paix
BP 11215
51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04
udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr

SCANNEZ
le QR code pour
télécharger
l'application de
l'UD CGT 51



Saint-Martin-sur-le-Pré :

Les salariés de la SCAPEST en grève



Les négociations salariales n'ont pas été à la hauteur des attentes pour les représentants syndicaux de la SCAPEST. Lundi 16 février, un mouvement de grève a démarré dans la centrale d'achats des magasins Leclerc du Grand Est, basée à Saint-Martin-sur-le Pré et Recy, dans l'agglomération châlonnaise. En tout, l'entreprise compte plus de 600 salariés.

Des barrages filtrants ont été installés aux entrées du site de la rue de l'Îlet, qui perturbent les livraisons sur le secteur.

La colère des salariés est montée d'un cran ce vendredi 13 février à l'issue des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO). La direction a proposé une hausse de 0,8 % des salaires, ainsi qu'une prime de partage de la valeur à hauteur de 500 euros, soit 250 euros de moins que l'année dernière.

Des montants insuffisants pour la CGT qui demandait des augmentations de 4 % et une prime de 1 500 euros, la direction se contentant de répercuter le niveau minimal de l'inflation sans prendre en compte l'augmentation de la productivité, l'intensification des contraintes pour les salariés et les investissements qui se poursuivent pour la SCAPEST.



Mercredi 18 février, lors de l'ultime séance de négociation de la NAO, la direction a accepté d'abonder la prime de partage de la valeur (PPV) de 250 euros, à hauteur de celle de l'année passée, soit 750 euros. Pour autant les syndicats n'acceptent pas les 0,8 % d'augmentation générale et un constat de désaccord a été signé.

Le mouvement de grève quant à lui a été reconduit sur les deux sites de Saint Martin-sur-le-Pré et celui de

Recy. Entamé ce lundi, le mouvement social s'est poursuivi cette semaine, et devrait durer jusqu'aux prochaines annonces de la direction, si elles répondent aux attentes des syndicats.

Le mouvement pourrait bientôt se faire ressentir dans les rayons des hypermarchés Leclerc, approvisionnés par la SCAPEST.

[\(lire article France 3\)](#) [\(Lire le tract\)](#)

Épernay - Smurfit Westrock BiB :

La direction doit revoir sa copie

Chez Smurfit Westrock Bag-In-Box à Épernay, la CGT remet en cause la logique d'exclusion qui a présidé à l'attribution des mesures salariales individuelles. En effet, ce sont les salariés-pionniers, qui ont œuvré pendant des dizaines d'années pour améliorer le process qui sont les laissés-pour-compte. Est-ce parce qu'ils ont subi des conditions de travail dégradées qui ont provoqué des maladies professionnelles ou des restrictions médicales qu'ils ont ainsi été « oubliés » des mesures individuelles ?

La CGT exige que la direction revoise sa copie et que les connaissances, la maîtrise du poste ou l'expérience de ces salariés soient reconnues.

[\(Lire le tract\)](#)

Sézanne – Kenvue :

La pédagogie par la sanction



Dans l'usine Kenvue de Sézanne (ex-Johnson & Johnson), spécialisée dans la fabrication de produits d'hygiène, l'innovation managériale est à l'ordre du jour.

Suite à l'éviction du superviseur de nuit, communiquée brutalement lors de la prise de service de 21 h 30, et la tension qui en a résulté, toute l'équipe de nuit a décidé de cesser le travail. La CGT a immédiatement déposé un préavis de grève pour accompagner l'ensemble du collectif.

Le constat est clair : la direction a choisi un management répressif et brutal, plutôt qu'un dialogue social respectueux des interlocuteurs. Qu'on en juge : rien que depuis début janvier 2026, on décompte un rappel aux règles, un avertissement, un licenciement et deux nouvelles convocations pour entretien disciplinaire cette semaine...

La CGT dénonce le climat toxique instauré par la direction, cette « pédagogie par la sanction » humiliante et exige l'arrêt de ces convocations abusives. Elle ne restera pas sans réagir face à ces procédures disciplinaires à répétition. ([Lire les tracts : La pédagogie par la sanction](#) – [Nouveau sport : le lancer de convocations](#))

Châlons-en-Champagne :

Dominique VATEL réagit

Dominique VATEL, candidat communiste aux élections municipales de Châlons, a réagi à la réunion publique du Rassemblement National du 13 février à la Maison des syndicats, en apportant son soutien à la CGT qui s'est indignée de cet outrage à la mémoire sociale de la ville. « *La demande du candidat parisien du RN pro-Trump était pour le moins déplacée. Son parti passe son temps à vilipender les syndicats. Partout où ils en ont la possibilité, les élus RN ferment les maisons des syndicats. Qu'ils tiennent une réunion à l'intérieur de ce qu'ils veulent supprimer n'est pas possible. C'est aussi incongru, par exemple, que si une organisation sataniste organisait une réunion publique dans une église.* »

Il a aussi proposé au candidat d'extrême-droite d'aller décliner ses idées de haine, de rejet des autres et son soutien permanent aux plus riches dans la rue Thiers (le bourreau de la Commune de Paris), au centre-ville de Châlons.

Le Préfet de la Marne *rappelé à ses devoirs*

Parmi les missions qui leur incombent, les préfets de département ont la charge de publier la liste officielle des conseillers du salarié, choisis par les organisations syndicales, pour assister les salariés lors de leur entretien préalable.

Or, au 18 février 2026, la préfecture de la Marne n'avait toujours pas procédé à cette publication essentielle pour la garantie des droits à la défense des salariés, dans les entreprises dépourvues d'instances représentatives du personnel.

Il aura fallu un courrier intersyndical, sur proposition du Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT, pour que le préfet répare cet oubli et procède à cette publication. ([Lire le courrier](#)).

Reims - 19 mars 2026 :

Assemblée Générale

d'INDECOSA CGT 51

Indecosa CGT est une association d'INformation et la DÉfense des CONsommateurs SALariés créée par la CGT. Compétente, disponible et reconnue, elle défend au quotidien ses adhérent.es, (salariés, chômeurs, retraités) sur toutes les questions de consommation, de logement, de santé, de surendettement, d'environnement, de cadre de vie, de famille... Elle tiendra son assemblée générale annuelle, le 19 mars 2026, à la Maison des syndicats de Reims. Les adhérents de la CGT sont statutairement adhérents d'INDECOSA et les syndicats CGT du département sont invités à participer à cette Assemblée Générale, surtout en cette année d'élection des administrateurs représentant les locataires dans le logement social. ([Bulletin d'inscription](#))



Épernay – 25,26 et 27 mars :

Troisième Conférence régionale



La conférence régionale de la CGT se tiendra au Millesium d'Épernay. Les membres de la Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT de la Marne et les secrétaires des Unions Locales sont conviés à ce rendez-vous. Au menu, des tables rondes et des débats sur les 80 ans de la sécu, le sens du travail, les enjeux de l'industrie et de la mobilité, l'emploi et la formation professionnelle, la place des territoires transfrontaliers...

([Lire les documents préparatoires](#))

Loi Duplomb, Non c'est non !

La loi d'urgence agricole annoncée par le Premier ministre devrait être adoptée avant l'été. Avec ses dérogations, que ce soit aux règles de protection de l'eau ou à l'interdiction de l'utilisation de pesticides autour des aires de captage, ce texte permet l'accaparement de l'eau par une minorité d'irrigants ne prenant en compte que les exigences de l'agriculture industrielle.

Il serait toutefois impensable qu'il ouvre la voie à celle des néonicotinoïdes (insecticide), dont l'acétamipride (tueur d'abeilles et portant atteinte à la santé), alors que plus de deux millions de citoyens

et citoyennes, ainsi que des centaines de scientifiques et de professionnels de santé se sont mobilisés contre la Loi DUPLOMB l'été dernier, et qu'elle a été censurée par le Conseil Constitutionnel !



Pourtant, Laurent DUPLOMB vient de déposer, sans complexe, un nouveau texte visant à réintroduire l'acétamipride ! Face à ce mépris évident d'une partie de la classe politique, une nouvelle pétition a été mise en ligne sur le site de l'Assemblée Nationale ([Signer la pétition](#))

**L'Info Marne ne paraîtra pas la semaine prochaine.
Prochain numéro le 6 mars.**

**syndiqué-es
POUR
l'égalité**



**la
cgt**